



Proposition réservée aux fonctionnaires émergeant au budget de l'Etat

Fiche de pré-inscription

Dimanche 22 avril 2018 Canal des ROTOURS - îlet Rousseau -Pointe sable

N'attendez pas pour vous inscrire, places limitées

Le délai d'inscription est fixé **par ordre d'arrivée** impérativement le **14 avril 2018**

Toute demande incomplète ne sera pas examinée

PROCEDURES D'INSCRIPTION

Pour bénéficier du tarif proposé par la SRIAS ci-dessous, veuillez faire parvenir à srias.guadeloupe@gmail.com

1. La **fiche d'inscription renseignée** + la **copie du bulletin de salaire** ou de **pension** de l'agent + copie du livret de famille ou pacs
2. La **fiche d'inscription renseignée** + le Chèque à l'ordre de : **CLARISMA TOUR** à l'adresse suivante : **Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS)**

Préfecture de la Région Guadeloupe 97100 Basse-Terre

Pour cette prestation, aucun remboursement en cas de désistement

TARIF bénéficiaires de l'ASI		AUTRE TARIF	
Agent (Joindre copie bulletin de salaire ou pension)	30€	Enfant extérieur jusqu'à 11 ans	40€
l'époux (se) (pacs) de l'agent (Joindre copie livret de famille ou attestation de pacs)	35€	Extérieur à partir de 12 ans	50€
Enfant de l'agent jusqu'à 11ans date d'anniversaire (joindre copie du livret de famille)	20 €		
Enfant de l'agent de 12 à 17 ans date d'anniversaire (joindre copie du livret de famille)	25€		
Enfant de l'agent de 17 à 18 ans date d'anniversaire (joindre copie du livret de famille)	30€	Pour les agents qui ont participé à une action de la SRIAS de décembre 2017 à mars 2018, faire parvenir uniquement la fiche d'inscription par mail , puis le chèque et la fiche à l'adresse postale indiquée	

Noms /prénoms de l'agent	Administration	Téléphone personnel
		0690
ADRESSE POSTALE		

OBLIGATOIRE

Adresse e-mail personnelle

PAIEMENT

Nom de l'agent		€
Nom de l'époux (se) pacs		€
Nom & prénom de l'enfant de l'agent	Date de naissance	TARIF
		€
		€
		€

Banque..... N° chèque TOTAL€